

**RETOUR  
VERS  
LE FUTURE**



**Les baladins à travers le temps !**





Ce furent les derniers mots du professeur Mitchell ! Depuis son dernier voyage temporel, Gloria l'assistante du professeur E. Mitchell est très inquiète. Elle n'a plus aucune nouvelle de lui. Cet homme est le célèbre inventeur de la première machine à remonter le temps.

Son assistante essaye de sauver le professeur mais n'y parvient pas toute seule elle a besoin impérativement de l'aide des baladins.

Elle a retrouvé la machine du professeur mais elle n'est pas en bon état comment faire pour le sauver ? Lui est-il arrivé quelque chose de grave ? Est-il encore en vie ?

L'histoire continue au camp, rendez-vous en été du 1<sup>er</sup> juillet au 8 juillet 2018 à Tilff.

.....



Ce carnet contient toutes les informations nécessaires qui vous permettront d'être préparé s au mieux à cette aventure de folie.

En effet, le camp Baladins, c'est une occasion pour toi de partir pendant une semaine avec tes copains des Baladins et le Staff pour apprendre à être indépendant tout en s'amusant.

## Le staff :

Pajero, animateur responsable

Mathilde Rucci

20 ans

0494/89.98.09



Mara, animateur responsable

Adrien Monnoyer

22 ans

0493/20.76.37

Gwaga

Claire Piraux

20 ans





Urocyon  
Camille Reul  
21 ans

Galgo  
Louise Ranwez  
19 ans



Padda  
Coline Dumont  
19 ans





Ouistiti  
Ophélie Ranwez  
18 ans



Saïmiri  
Robin Gille  
22 ans



Basenji  
Chloé Reul  
21 ans

## Nos cuistots :



Agouti

Arthur Rucci

18 ans



Fouine

Eloïse Di Ieto

20 ans



Tamatia

Ilona Di Marino

20 ans



## La journée typique d'un voyageur :



**8h00** : « Debout les gars, réveillez-vous » et on s'habille

**8h15** : Une bonne gymnastique pour être bien en forme pour le voyage du jour !

**8h30** : Pendant ce temps, les intendants nous ont préparé un bon petit déjeuner 😊

**9h30** : Après un peu de rangement, Pajero siffle le rassemblement et la journée commence réellement ! Pendant toute la matinée, les chefs t'emmèneront à la découverte de cette nouvelle époque et te feront vivre d'incroyables aventures...

**12h30** : chaque voyageur digne de ce nom a besoin d'une bonne dose d'énergie s'il veut poursuivre l'aventure. Là encore, les intendants seront aux fourneaux pour te concocter un bon repas.

**13h00** : Avant de faire une petite inspection du rangement des chambres, chacun met la main à la pâte pour faire la vaisselle ou pour passer un balai.

**13h15** : Sieste bien méritée ; pour te reposer, pour lire, pour écrire une lettre à tes parents ou simplement pour passer du temps avec tes copains.

**14h00** : Une fois les batteries rechargées, c'est reparti pour la suite des activités de l'après-midi !

**16h30** : Gouter

**17h00** : Petits jeux, bricolages ou temps libre avant de prendre une bonne douche.

**19h00** : Souper !

**19h45** : *Bivouac* : c'est un temps pour les Baladins et les animateurs d'évaluer leur journée et d'expliquer ce qui leur a plu ou déplu lors des jeux.

**20h00** : La veillée ; grand/petit jeu ou chant tous ensemble pour se préparer à la nuit et passer encore un bon moment avant d'aller dormir 😊

**21h30-22h** : Tout le monde au lit !! Il est temps de se reposer car demain, une autre époque nous attend 😊

## Que mettre dans ton sac de survie ?

### Pour bien dormir :

- Un drap housse
- Un sac de couchage et une couverture si besoin
- Un oreiller et sa taie
- Ton doudou, si tu le désires
- Deux pyjamas



### Pour être propre comme un sou neuf :

- Une trousse de toilette complète avec :
  - Un savon ou un gel douche
  - Un shampoing
  - Du dentifrice et une brosse à dents
  - Une brosse à cheveux
  - De la **crème solaire**
  - Un shampoing anti-poux (Juste au cas où)
- 2 gants de toilettes
- 2 essuies de bain **et** un essuie pour aller à la piscine

### Pour t'habiller en toutes circonstances malgré le temps capricieux de la Belgique :

- 10 slips ou petites culottes
- 10 paires de chaussettes
- 8 t-shirts dont un que tu peux salir
- 5 shorts dont un que tu peux salir
- 3 pantalons
- 3 pulls
- Une casquette ou un chapeau pour te protéger du soleil
- Un manteau contre la pluie
- Un sac à linge sale**

### Pour voyager confortablement :

- Des chaussures de marche / Bottes



- Des pantoufles
- Des baskets

**Les extras pour les jeux et les activités :**

- Une tenue chic et choc pour la soirée
- Un déguisement sur le thème du camp
- 1 maillot de bain, un **bonnet** et **des brassards ou une bouée** (même si tu sais nager)
- Une gourde
- Et surtout **ton uniforme impeccable** : foulard + pull + béret.

**TA BONNE HUMEUR !!**

## Renseignements pratiques :

**Vous nous trouverez** (à utiliser pour le courrier) :

NOM + PRENOM (du baladin)

BALADINS GERPINNES

Esplanade de l'Abeille 9, 4130 TILFF



### Pour le départ :

Rendez-vous le **dimanche 1 juillet à 9h devant la gare de Charleroi**. Nous partirons en train vers notre endroit de camp.

Le chargement des valises se déroulera à la gare.

### Pour le retour :

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 8 juillet, à **midi** pour un barbecue tous ensemble afin de clôturer notre aventure ! N'oubliez pas de nous remettre le talon le jour du départ pour réserver votre repas.

### Prix du camp :

Cette année, le prix du camp baladin sera de **120 euros**. Le montant est à verser sur le compte des baladins **BE45 0016 5322 8489** pour le 20 juin 2018 !!

Le prix du camp est calculé au plus juste et nous tenons compte de la cotisation de début d'année si celle-ci n'a pas été totalement utilisée. Vous recevrez, au début de l'année prochaine, une attestation de présence pour pouvoir en retoucher une partie par votre mutuelle. Nous tenons à rappeler que le prix du camp ne doit pas être un obstacle à la participation de vos enfants. N'hésitez surtout pas à vous adresser à nous ou au staff d'unité si vous rencontrez une éventuelle difficulté à ce sujet.

## **Santé :**

Vous trouverez, à la fin du carnet, la fiche santé ainsi de l'autorisation parentale à compléter.

Pour faciliter notre organisation, nous vous demandons de nous prévenir par mail de la présence d'une allergie quelle qu'elle soit chez votre enfant.

Si votre enfant est sous traitement médical, merci de nous prévenir le jour du départ.

## **A remettre à Gwaga et Basenji avant le départ, dans une enveloppe nommée et fermée :**

- Fiche médicale (y ajouter le poids de votre enfant, il n'est pas demandé mais pourrait nous être utile)
- Autorisation parentale
- Carte d'identité
- Les médicaments avec leur notice si votre enfant est sous traitement médical
- La Charte signée par le baladin et ses parents
- Le talon pour le barbecue de fin de camp + Le montant total de vos repas (baladin inclus). Les boissons sont offertes

## La charte des baladins

### Durant ce camp 2018, je m'engage à :

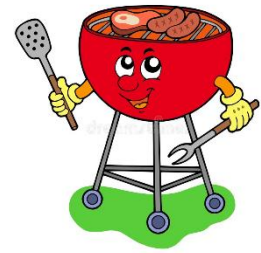
1. Porter mon foulard chaque jour, du réveil au coucher ;
2. Arriver le plus vite possible aux rassemblements ;
3. Participer au mieux à toutes les activités proposées ;
4. Participer aux tâches pour garder notre bâtiment propre ;
5. Respecter le reste de la ribambelle dans tous les cas ! (écoute, temps de sommeil, ...) ;
6. Ne pas régler les conflits avec des gestes mais venir en parler aux chefs ;
7. Garder de l'ordre dans ma valise et mettre sécher mes vêtements/essuies mouillés ;
8. Respecter les « tabous » (locaux réservés aux chefs et intendants) ;
9. Respecter la nature et les lieux qui nous entourent ;
10. Ne surtout jamais hésiter à venir voir les chefs si j'ai besoin de réconfort, d'un sourire ou de quoi que ce soit d'autre...



Signature du baladin :

Signature du parent ou responsable légal :

Nous vous donnons rendez-vous le 8 juillet vers 12h00 pour un barbecue de fin de camp !



Nous nous chargeons de la viande et des boissons. Nous vous invitons à apporter une salade froide, des pommes de terre, autres petits plats savoureux pour accompagner le tout ou un dessert si vous préférez.

Pour plus de facilité, merci de nous rendre le jour du départ ce talon dûment complété :

Nom et Prénom du Baladin

.....

Réservation :

Nombre d'adultes : ..... X 4 euros = ..... Nombre d'enfants : ..... X 3 euros = .....  
Idée d'accompagnement :

.....



# AUTORISATION PARENTALE

**Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités**

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom : .....

Adresse complète : .....

A compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) : .....

père

mère

tuteur

répondant

autorise (prénom, nom) .....

à participer aux activités des Baladins - Louveteaux - Eclaireurs - Pionniers <sup>(1)</sup>

de l'unité ..... (code de l'unité et nom complet) qui se déroulera

du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / ..... à .....

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/répondants. <sup>(2)</sup>

Fait à ..... le .....

Signature<sup>(3)</sup>

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(3) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale





## Fiche santé individuelle

A compléter par les parents ou tout membre majeur au début de chaque année scolaire, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour  
une vignette de mutuelle  
Coller ici

Emplacement pour  
une vignette de mutuelle  
Coller ici

**Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.**

### Identité du participant

Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le .....  
Adresse : rue ..... n° ..... bte .....  
Localité : ..... CP : ..... tél. / GSM : .....  
Pays : ..... E-mail : .....

### Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse : .....  
Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
E-mail : .....

Nom – Adresse : .....  
Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
E-mail : .....

### Médecin traitant

Nom – Adresse : .....  
..... tél. / GSM : .....

### Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)

.....

### Raisons d'une éventuelle non-participation

.....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? ( ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....

.....

.....



Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?

(rougeole, appendicite...) .....

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui  Non

Date du dernier rappel : .....

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui  Non

Si oui, lesquels ? .....

Quelles en sont les conséquences ? .....

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ? .....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) .....

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels : .....

En quelle quantité ? .....

Quand ? .....

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants) .....

### Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient : paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'arnica, crème Euceta® ou Calendeel®, désinfectant (Cédium® ou Isobétadine®), Flamigel®.

*« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »*

Date et signature

*Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.*

